



Au cœur de l'actualité

Une multinationale du caoutchouc expulse des paysans au Libéria

Infractions contre les droits fonciers, expulsions, violences : la multinationale luxembourgeoise du caoutchouc Socfin et sa filiale suisse Sogescol sont impliquées dans des violations de droits humains selon un rapport de l'organisation Pain pour le prochain. La multinationale a élargi ses plantations au Libéria, afin de produire une plus grande quantité de caoutchouc.

Pour les villages dans les environs des plantations, cette expansion a eu des conséquences désastreuses. « On nous a dit que l'arrivée de l'entreprise améliorerait nos vies. (...) À l'époque, nous ne savions pas que (la plantation), loin d'être une bénédiction, serait un réel enfer », résume un paysan. Avec l'expansion des monocultures de caoutchouc, de nombreuses personnes ont perdu leurs terres agricoles dont elles dépendaient pour vivre. De plus, cette expansion a détruit des forêts sacrées et des tombes, et a péjoré l'accès à l'eau. De nombreuses personnes dans les villages ont rapporté avoir vu leur eau polluée par les pesticides des plantations.

Selon un reportage de Rundschau (SRF), plus de deux douzaines de villages ont été détruits et leurs habitants expulsés. La paysanne Yassa Mulbah raconte : « Les bulldozers sont arrivés tôt le matin, accompagnés de plusieurs hommes portant des machettes. C'était comme au temps de la guerre civile. » Encore aujourd'hui, sa famille continue à se battre pour récupérer ses terres, en vain, tout comme de nombreuses autres familles. Et ce malgré le fait qu'elles possèdent des titres de propriété en bonne et due forme.

Des compensations ont été en partie versées, mais n'ont pas été suffisantes pour rétablir tout du moins les conditions de vie des personnes concernées. Aujourd'hui, ce sont surtout les femmes qui souffrent de la perte de l'accès aux forêts et aux terres agricoles, car ce sont elles qui sont chargées de nourrir leur famille. Les femmes rapportent également avoir été victimes à plusieurs reprises

de violences sexuelles par des sous-traitants et parfois des agents de sécurité des plantations. Les témoignages de nombreuses personnes vivant dans les plantations ou à proximité témoignent d'un climat de peur. Lors d'un incident particulièrement grave datant de 2013, les vigiles de la plantation et la police ont attaqué le village de Dao-kai, situé dans le périmètre de la concession de Socfin. D'après les témoignages, ils ont pillé les maisons, volé du matériel électronique et passé un villageois à tabac.

<http://bit.ly/socfin-Liberia>

Scène suisse

Le Conseil des États rejette un compromis sur la responsabilité des multinationales

Après l'acceptation en juin de l'année dernière par 121 voix contre 73 d'un contre-projet indirect à l'initiative pour des multinationales responsables, le Conseil des États l'a rejeté le 12 mars à une courte majorité. Après 15 séances de commission réparties sur une année et demi, la chambre des cantons a même voté contre l'entrée en matière. L'attitude intransigeante de Swissholdings et Economiesuisse s'est ainsi imposée. Les initiant-e-s ont tendu la main en étant prêts à accepter vingt concessions par rapport à l'initiative. La balle est maintenant dans le camp du Conseil national – les initiant-e-s restent comme ils l'ont toujours été ouverts aux discussions et sont prêts à retirer l'initiative en cas d'adoption d'un contre-projet conséquent. La coalition qui porte l'initiative est composée d'un comité d'entrepreneur-e-s, de plus de 100 organisations de la société civile et des milieux des églises, et se prépare maintenant à la votation.

Scène internationale

Une nouvelle loi en Allemagne ?

Le 11 février 2019, le Tageszeitung informait pour la première fois à propos d'une proposition de loi du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développe-

ment voulant obliger les entreprises allemandes à veiller au respect des standards environnementaux et sociaux dans l'ensemble de leur chaîne de production. Le ministre du Développement Gerd Müller (CSU) ainsi que le ministre du travail Hubertus Heil (SPD) défendent ensemble la proposition : « De nombreux [entrepreneur-e-s] sont précurseurs et s'engagent en faveur d'initiatives volontaires. Une loi mettrait l'ensemble des grandes entreprises à contribution. Cela protégerait les précurseurs et renforcerait la sécurité juridique », expliquait Gerd Müller lors du 5ème Zukunftsforum à Berlin.

Le projet contient des propositions en faveur d'une « loi pour une chaîne de création de valeur durable ». Elle définit les devoirs de diligence raisonnable dont doivent faire preuve les entreprises allemandes dans leurs relations d'affaires à l'étranger avec leurs filiales et leurs fournisseurs. Des sanctions pouvant aller jusqu'à cinq millions d'euros d'amende, des peines de prison ainsi que des mécanismes de responsabilité civile sont envisagés.

Exemple de cas

Une raffinerie basée en Suisse importe de l'or sale

L'émission Rundschau (SRF) a diffusé un reportage sur la ville minière «La Rinconada» au Pérou, où des milliers de petits mineurs cherchent de l'or dans des conditions difficiles. Eau potable polluée au mercure, violences, prostitution et traite de femmes caractérisent le lieu. La raffinerie d'or Metalor, basée à Neuchâtel, importe de l'or en provenance de cette région – seulement de sources légales et propres selon certaines déclarations. La Société pour les peuples menacés critique ces affirmations depuis des années, les considérant comme improbables et indique que les énormes quantités d'or reçues par Metalor ne peuvent sûrement pas venir uniquement de prospecteurs déclarés. Le ministère public péruvien enquête sur le fournisseur controversé de l'entreprise suisse pour commerce d'or illégal, blanchiment d'argent et constitution d'une organisation criminelle. Reportage du 19h30 (RTS) du 13.03.2019 : <http://bit.ly/RTS-or>

Des enfants empoisonnés par un pesticide de Syngenta

En mai 2013, plus de 90 enfants et adultes ont été empoisonnés dans le Rio Verde brésilien suite à un épandage accidentel de pesticides sur une école par un avion agricole. Des recherches de l'ONG Public Eye montrent dans un rapport récemment publié que le pesticide est produit par Syngenta. En mars 2018, tant l'entreprise aéronau-

tique Aerotex que Syngenta Brésil ont été condamnés par un tribunal régional – cependant à une amende de faible montant. De nombreuses victimes souffrent encore des conséquences de l'épandage. En termes de réparation, les victimes attendent toujours.

Nouvelles violences au Pérou

Le Blick a rapporté mi-janvier des faits effroyables autour d'une mine de Glencore au Pérou : des enregistrements vidéo du 29 décembre montrent des agents de sécurité de Glencore en train d'attaquer des paysannes à coups de pierres. Une femme est jetée au sol par un employé de Glencore. Les paysannes victimes de ces attaques, qui s'expriment dans la vidéo, se sont vues privées de leurs moyens de subsistance. Les enregistrements vidéo ont été réalisés par un journaliste péruvien. Le contexte derrière cette affaire : Glencore veut agrandir l'espace de sa mine de cuivre Antapaccay. La multinationale ne craint visiblement pas d'expulser des personnes de leurs terres à ces fins.

Des enfants de 5 ans sur les champs de coton

Le travail des enfants dans les champs de coton au Burkina Faso est un grand problème. Un rapport de Solidar Suisse sur la production de coton au Burkina Faso montre que des enfants labourent, sèment et récoltent le coton à l'aide d'outils dangereux ou en manipulant des engrais chimiques et des pesticides. En découlent des blessures, des problèmes respiratoires et des affections oculaires. Des journées de travail longues de 9 à 10 heures empêchent les enfants d'aller à l'école. Les négociants suisses de coton profitent également du travail des enfants au Burkina Faso : Louis Dreyfus SA, une multinationale basée à Genève, est le plus grand négociant de coton au monde et un acheteur important de coton burkinabé. La société Reinhart SA de Winterthur commercialise également du coton burkinabé.

Plus d'informations

Vous trouverez plus d'informations sur le thème Entreprises et droits humains à ces liens:

- www.initiative-multinationales.ch
- Association « Économie pour des entreprises responsables » : www.entreprises-responsables.ch
- Business & Human Rights Resource Centre, London: www.business-humanrights.org